

Société Française de Brûlologie - SFB

Éditorial

R. Le Floch

La dorénavant Société Française de Brûlologie a vu quelques changements à l'occasion du congrès de La Rochelle (bon succès avec plus de 300 participants).

Le CA a proposé le passage de la durée du mandat du président et du vice-président (« de la » en l'occurrence) de 1 à 2 ans. L'idée est que le président soit plus acteur de la vie de la SFB que simplement signataire de dossiers dans la gestion desquels il n'aurait pas eu de rôle réel. A terme, un vice-président puis président aura suivi les affaires sur 4 ans. Il est donc privilégié le fonctionnement de la SFB à la nomination pour services rendus. Moins seront donc par cette fonction mis en avant. C'est un choix, il implique toujours la réticence de certains. A tout le moins, il n'y a pas eu d'objection lors de l'AG. Pas plus qu'il n'y en a eu lors de la proposition de réduire les statuts de membre à 1 seul (membre actif, disparition du membre associé) et les statuts de membres honoraires et d'honneur à celui de membre honoraire. Ces durées et types de statuts étant écrits dans les... statuts de la SFB, les changements ne peuvent être validés qu'à l'issue d'une AG extra-ordinaire qui sera convoquée lors du congrès 2018. La réécriture de ces statuts sera confiée à Jean-François Lanoy.

Un grand renouvellement a eu lieu cette année. En effet, les mandats du secrétaire général et de nombreux membres du CA arrivaient à échéance. Le bureau de la SFB est maintenant composé de Éric Dantzer (président), Hauviette Descamps (vice-présidente), François Ravat (secrétaire général) et Anny-Claude Louf (trésorière). Le CA comprend : collègue des chirurgiens : Patrick Duhamel (qui est aussi correspondant auprès de l'ISBI), Franck Duteille (correspondant auprès de l'EBA), Laetitia Goffinet, Aurélie Hautier ; collègue des réanimateurs : Mourad Benyamina, Marie-Reine Losser, Sandrine Wiramus, François Ravat ; collègue des MPR : Sabiha Bazi, Valérie Chauvineau, Nicolas Frasson, Laurence Gottrand ; collègue des paramédicaux : Rosarina Bado, Emmanuelle Baillargeat, Béatrice Perez, Gilles Timmerman.

La journée de jeudi du congrès était consacrée à l'infection. Prévention, diagnostic, traitement, perspective d'avenir ont été évoqués, avec un niveau de communications ayant fait sortir même des furieux comme le nouveau secrétaire général et le rédacteur de la revue avec la tête bien pleine. Les communications orales n'étaient pas en reste, le retour en provenance des ateliers était positif. Le site était agréable et a même permis, au moins le mercredi soir, un retour de congrès site/centre ville qui avait un petit côté « la croisière s'amuse ». Un petit bémol : il n'était pas simple, hormis pour les bordelais et les nantais, de se rendre à La Rochelle. Et un GROS point noir : les posters. Leur qualité scientifique n'est pas à remettre en cause. Mais il est ANORMAL qu'une personne qui a proposé un abstract ne réalise pas un poster quand ceci lui a été proposé. A peine la moitié des résumés acceptés en poster ont été exposés. Il est ANORMAL que la personne qui a exposé le poster ne vienne pas le présenter à la session de posters, qui est organisée pour une meilleure visibilité des communications affichées. De plus, une des personnes qui n'était pas venue pré-

senter son poster n'a pas manqué de venir prendre le prix du meilleur poster qui lui était échu, au grand dam d'Anne Le Touze, la modératrice qui, elle, était venue à cette présentation. Du point de vue du rédacteur de la revue, ceci est INEXCUSABLE. Que l'individu ayant commis cette faute n'adresse pas d'article car, si je déplore le peu d'implication des membres de la SFB dans leur revue car je ne reçois que peu d'articles, je refuserai un article faisant suite à ce poster, sans le lire. Enfin je propose, puisqu'une bonne partie du vote pour le meilleur poster a lieu avant la séance de présentation, que celui d'une personne ne venant pas le présenter soit mis hors concours.

La société compte actuellement 122 membres, nombre en décroissance régulière. On constate que les membres paramédicaux sont peu nombreux. Outre une certaine timidité à l'appartenance à une « société savante » (qui disparaît dès la première participation au congrès), il peut être retenu qu'une cotisation de 50€ peut être perçue comme un frein. Elle sera de 20€ dorénavant.

François Ravat a déjà prévu les axes de travail de la société pour les années à venir :

- Faire déclarer la SFB d'intérêt général (ce qui permettrait de défiscaliser les dons et les cotisations à hauteur des 2/3), ramener les cotisations « réelles » à 6,67€ pour les paramédicaux et 26,67€ pour les médecins.
- Dynamiser le site de la société.
- Revoir les statuts (cf. plus haut), tâche qui sera, avec l'accord du conseil d'administration, confiée à Jean François Lanoy, expert en la matière.
- Revoir avec la tutelle l'offre de soins, la télémédecine et sa valorisation (afin de pouvoir développer cette activité qui devrait permettre de traiter tous les brûlés au sein des filières de soins).
- Mettre en place, avec les ministères concernés (Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères), une procédure permettant de satisfaire des appels à l'aide internationale lors d'afflux massifs de brûlés.
- Promouvoir la visibilité de la SFB, via dossier de presse (nous n'en avons pas) voire le recours aux services d'un attaché de presse. Ceci permettrait de faire en sorte que, lorsqu'il s'agit de traiter un dossier impliquant la brûlure, un expert de la SFB soit systématiquement impliqué (voir Nexobrid®).
- Développer et mettre en ligne des recommandations SFB. Par exemple prise en charge pré-hospitalière, douleur (profiter du congrès 2018), afflux massif, nutrition (recommandations sous l'égide de la SFNEP, à diffuser après l'accord de cette société sachant que 3 des 4 auteurs sont membres de la SFB) etc.
- Développer les relations avec Santé Publique France (ci-devant InVS) concernant l'épidémiologie. Jacques Latarjet et François Ravat sont parfaitement au clair sur ce dossier.
- Proposer une version « premium » de l'application pour

smartphone E-Burn pouvant contenir les annuaires, les recommandations, voire des outils pour le suivi des brûlures. Ce travail serait confié au Dr Mathieu Fontaine, concepteur de l'appli.

- Faire travailler plus et mieux le conseil scientifique.
- Ressusciter le comité pédagogique du DIU de brûlologie (que la SFB labellise), sous l'égide de Marc Chaouat.
- Faire en sorte que les membres de la SFB soit aussi membres de l'EBA, grâce à une cotisation collective de la SFB, travail pour Franck Duteille.
- Donner aux Annals of Burns and Fire Disasters un rang dans le Journal of Impact Factor. La revue, indexée en 2014, est pour le moment « non catégorisée ». Sa catégorisation au plus bas niveau (E) doublerait les points SI-GAPS. Actuellement, Burns est niveau C (x4) et JBCR niveau D (x3). La mise à jour a lieu en juillet. Si les Annals restent NC, Ronan Le Floch fera les démarches utiles et nécessaires.

Beaucoup de dossiers donc, qui ne sont pas réservés aux membres du CA et pour la gestion desquels toutes les bonnes volontés seront accueillies. Les autres porteurs d'idées seront accueillis avec enthousiasme.

Le congrès 2018 se tiendra à Lille les 6, 7 et 8 juin. Deux thèmes seront abordés : Les nouveautés en analgésie et sédation, ce qui sera une excellente occasion d'actualiser puis diffuser les recommandations de 2011 et les brûlures du membre supérieur (main non comprise). Gageons qu'il sera de qualité, en nous laissant le temps de nous promener dans la magnifique métropole flandrienne.

Après avoir subi la perte de Jean-Claude Castède, la SFB déplore les décès de Claude Roques et Yves-Noël Marduel. Nicolas Frasson et Hélène Rienmeyer leurs rendent, en notre nom, un dernier hommage. Les pensées du rédacteur vont à la famille et aux proches de Claude et Yves Noël. J'en ai une toute particulière pour une personne dont, par confidentialité, je tairai le nom mais qui, je pense, se reconnaîtra.

IN MEMORIAM

Claude ROQUES nous a quitté au printemps de cette année 2017.

Avec lui, notre société perd un homme dont les qualités étaient reconnues de tous, patience, calme, dynamisme, humour.

Il a débuté sa carrière de Brûlologie le 01/02/1995 au centre de rééducation pédiatrique de Lamalou les Bains.

Il a développé cette activité durant toute sa vie professionnelle, pour faire de ce service une référence nationale dans la prise en charge des enfants brûlés.

Il a bien entendu participé activement à la vie de notre société, il a été membre du CA de nombreuses années et aurait du en être le futur président.

Il était, dans sa vie privée, un homme discret, amoureux du bricolage et de voyage. Il prévoyait d'arpenter le globe durant les prochaines années.

Il repose aujourd'hui dans son village natal, à côté de Béziers.

Avec le départ de Claude, c'est un homme admirable qui nous quitte, qui quitte notre société.

Nous lui rendons hommage, et aurons une pensée pour lui lorsque nous nous occuperons des enfants brûlés.

Yves Noël MARDUEL nous a brutalement quittés juste avant le congrès 2017 de la SFB, auxquels il participait avec enthousiasme, même après son retrait de la médecine « active ». Il a été mon chef de service en Médecine Physique et Réadaptation en Neurologie, en tant qu'interne en 1982 puis en tant qu'adjoint en 1986.

En 1979, il a commencé à recevoir dans le Centre Médical de l'Argentière des patients brûlés des centres des brûlés de l'hôpital Saint Joseph et Saint Luc puis de l'hôpital Édouard Herriot, à Lyon et s'est rapidement intéressé à cette pathologie qui bénéficie pleinement des compétences de cette spécialité.

Cette période a permis de découvrir toute la base des connaissances médicales sur la brûlure.

En 1982, il a convaincu son directeur de la construction d'un service spécialisé de 23 lits avec des chambres seules aménagées pour pouvoir doucher et faire les soins des patients sur place, faire la verbalisation, les postures, chambres construites pour être adaptées aux activités de vie quotidienne des patients les plus graves.



Il avait conçu de regrouper dans un lieu horizontal les soins infirmiers, la kinésithérapie et l'ergothérapie pour favoriser la communication autour du patient.

Une collaboration fructueuse s'est établie avec les chirurgiens et les réanimateurs des 2 centres de Brûlés de Lyon. Il a été membre du conseil d'administration de la Société Française d'Étude et de Traitement de la Brûlure de 2000 à 2008, président en 2007.

Il a commis de nombreuses publications sur les complications de la brûlure, sur l'accompagnement des patients jusqu'à leur stabilisation au congrès de la SFETB, dans les revues spécialisées, à la SOFMER, dans des livres consacrées à la brûlure en collaboration avec les réanimateurs et les chirurgiens.

J'ai des souvenirs de déplacements en commun pour des présentations lors de congrès européens à Groningen aux Pays Bas et en Sicile pour des cours médicaux à Catane qui nous envoient régulièrement des patients

Il participait activement à la rédaction du décret SSR Spécialisé brûlure en 2008.

Il a structuré une équipe pluridisciplinaire avec des compétences liées aux besoins des patients avec psychologue, psychomotricien, infirmière, kinésithérapeute, ergothérapeute, esthéticienne, couturière...

Il a été le premier à réaliser des conformateurs faciaux et cervicaux à la fois compressifs et posturants, en thermoplastique sous haute température, en Uvex® puis en Orlene®.

Il a fait reconnaître la spécialité de médecine physique et réadaptation à ses confrères chirurgiens et réanimateurs.

Il estimait beaucoup la recherche médicale et a participé à de multiples essais cliniques notamment sur le traitement des douleurs neuropathiques, l'hydratation, l'argile verte, le calendula, le dermojet aux corticoïdes, l'électrothérapie, les massages LPG.

J'ai connu également l'homme. Il aimait beaucoup l'humour, les blagues et profiter du confort de la vie. Il a traversé de nombreuses épreuves dans sa vie et a élevé seul son fils une partie de sa vie. Il a surmonté sa timidité pour faire des présentations médicales en public. Avec son équipe, il a organisé des sorties de week-end au centre de cure thermale à Saint Gervais, alliant l'utile à l'agréable dont chacun garde le souvenir.

Il restera dans notre souvenir comme le créateur du service de rééducation des brûlés au CMA avec tout notre respect.

Je veux exprimer tout mon soutien et mon affection à sa compagne Marie Françoise et à Sébastien son fils.

Nous aurons toujours une pensée pour Yves Noël qui vient de nous quitter. Il sera toujours avec nous.